

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2024/67**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	21

Date de la convocation
06/06/2024

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 13 juin à 17 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Étaient Présents (19) : Muriel BELTRAN - Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI - Joseph GALLETTI – Isabelle GIUDICELLI - Christophe GRAZIANI – Ange LAMBERTI – Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI – Alain MAZZONI - François MONTI – Angèle NERI - José OLIVA – Gabriel PASQUALI – Pierre Antoine PASQUALINI - Frédéric RAO - Jeanne Baptiste SAVELLI

Pouvoirs (2) : Charlotte TERRIGHI donne pouvoir à Jean DOMINICI – Anne-Marie NATALI donne pouvoir à José OLIVA

Absents (16) : Christiane ALBERTINI - Paule ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI - Patrick EIDEL-GUIDICELLI – Jean Charles GIABICONI- Maria GAROBY - Bernard GRAZIANI – - Charles MARCELLI - Augustine MARIOTTI - Maryline MASSONI - Pierre NATALI - Marjorie PINDUCCI – Jean Pierre VALDRIGHI – Charlotte VITTORI

Objet : Projet d'Acquisition d'un tracteur avec débroussailleuse - Demande de subvention

Monsieur Jérôme CAPPELLARO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire que :

La Communauté de Communes Marana Golo a la compétence a la compétence Aménagement et entretien de la voirie du cordon lagunaire selon l'arrêté n°2012-366-001 du 31/12/2022 portant création de la Communauté de Communes, et définissant ses compétences.

Pour réaliser en régie les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces naturels de la Communauté de Communes, il est prévu d'acquérir du matériel adapté, soit un tracteur de type marque Case Farmall Modèle 65 A équipé d'un bras droit avec une débroussailleuse de type marque Lagarde Modèle Callisto 3

La Communauté de Communes souhaite acquérir un tracteur avec débroussailleuse pour les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces naturels et ainsi solliciter la une subvention auprès de la Collectivité de Corse pour cette acquisition.

Acte rendu exécutoire,
Après dépôt en Préfecture

LE :

Et publication ou notification
DU :

.../...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20240613-2024-67-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2024

Le coût total du tracteur avec débroussailleuse est de 78 800 € HT, soit 94 560€ TTC.

La subvention demandée est comme dans le plan de financement suivant :

Collectivité de Corse (CDC)	55 160 € HT Soit 70 % du montant de l'opération
Part contributive de la Communauté de Communes pour la totalité du projet	23 640 € HT Soit 30 % du montant total de l'opération
Total	78 800 € HT, soit 94 560€ TTC

Il est demandé au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve dans toute sa teneur l'exposé de son Président,
- Approuve le projet de plan de financement suivant :

Collectivité de Corse (CDC)	55 160 € HT Soit 70 % du montant de l'opération
Part contributive de la Communauté de Communes pour la totalité du projet	23 640 € HT Soit 30 % du montant total de l'opération
Total	78 800 € HT, soit 94 560€ TTC

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jean DOMINICI